

TRENTE ET UNIEME RAPPORT ANNUEL

Exercice 1961

A. EUROPE

I. COMMISSION

Aucun changement n'étant intervenu au cours de l'exercice 1961 de la composition de la Commission, ce Collège se présentait de la façon suivante au 31 décembre 1961 :

Président

M. V.VAN STRAELEN, Directeur honoraire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

Secrétaire

M. W.ROBYNS, Directeur du Jardin Botanique de l'Etat

Membres nommés par le Roi (premier tiers)

MM. Comte A.BEAUFFORT (de), Inspecteur d'Etat honoraire du Congo Belge  
A.BECQUET, Directeur à l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo  
A.DUBOIS, Directeur honoraire de l'Institut de Médecine Tropicale " Prince Léopold "  
J.-P. HARROY, Résident Général du Ruanda-Urundi  
F.JURION, Directeur Général de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo  
M.MAQUET, Gouverneur de Province honoraire, Membre du Conseil de Législation du Ruanda-Urundi  
R.MAYNE, Recteur honoraire de l'Institut Agronomique de l'Etat à Gembloux  
le Révérend Père G.MOSMANS  
E.STOFFELS, Professeur à l'Institut Agronomique de l'Etat à Gembloux  
Ch.VANDER LEST, Docteur en Droit

Membres nommés par le Roi, sur proposition des institutions scientifiques belges (deuxième tiers)

- MM. J. BOUCKAERT, Recteur de l'Université de Gand  
R. BOUILLENNE, Directeur de l'Institut et du Jardin Botaniques de l'Université de Liège  
P. BRIEN, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles  
P. DINGENS, Professeur à l'Université de l'Etat à Gand  
M. DUBUISSON, Recteur de l'Université de Liège  
H. KOCH, Professeur à l'Université Catholique de Louvain  
P. MARTENS, Professeur à l'Université Catholique de Louvain  
G. MORTELMANS, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles  
P. TERACHE, Professeur à l'Ecole de Médecine Vétérinaire de l'Etat  
E. VAN CAMPENHOUT, Professeur à l'Université Catholique de Louvain

Membres proposés au choix du Roi par la Commission et désignés parmi les membres d'institutions scientifiques étrangères (troisième tiers)

- MM. Horace M. ALBRIGHT, Président of the United States Potash Company  
le Docteur F. J. C. CAMBOURNAC, Directeur Régional de l'Office Mondial de la Santé, à Brazzaville  
R. L. E. DRESCHFIELD, Chairman of Trustees Uganda National Parks  
G. MANGENOT, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris  
Th. MONOD, Directeur de l'Institut Français d'Afrique Noire, à Dakar  
Fairfield OSBORN, Président de la New York Zoological Society  
J. -L. TROCHAIN, Directeur de l'Institut d'Etudes Centrafricaines à Montpellier  
Baron van HARINXMA thoe SLOOTEN, Ancien Ambassadeur des Pays-Bas  
The Marquess of WILLINGDON, Président de la Fauna Preservation Society

La Commission s'est réunie deux fois au cours de l'exercice 1961

le 19 juin - LXIVème séance  
le 16 décembre - LXVème séance

Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur et de l'Assistance Technique a été représenté à la LXIVème séance par M. M. Van den ABEELE, Secrétaire Général aux Affaires Africaines.

-----

## II. COMITE DE DIRECTION

Aucun changement n'est intervenu dans la composition de ce collège au cours de l'exercice sous revue. Il se présentait comme suit au 31 décembre :

### Président

M. V.VAN STRAELEN, Directeur honoraire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

### Vice-Président

M. M.MAQUET, Gouverneur de Province honoraire, Membre du Conseil de Législation du Ruanda-Urundi

### Membres

MM. A.BECQUET, Directeur à l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo

A.DUBOIS, Directeur honoraire de l'Institut de Médecine Tropicale " Prince Léopold "

W.ROBYNS, Directeur du Jardin Botanique de l'Etat

E.STOFFELS, Professeur à l'Institut Agronomique de l'Etat à Gembloux

E.VAN CAMPENHOUT, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Louvain

Ch.VANDER ELST, Docteur en Droit

Monsieur le Ministre des Affaires Africaines a été représenté par M. P.STANER, Directeur Général, aux 360, 362, 363 et 364èmes séances. M. R.GUYAUX a représenté Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur et de l'Assistance Technique aux 365, 366 et 367èmes séances.

### Secrétaire

M. H.DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, a assuré la direction des services pendant la période sous revue.

Le Comité de Direction s'est réuni aux dates suivantes :

1. 21 janvier	- 360ème séance
2. 25 février	- 361ème séance
3. 18 mars	- 362ème séance
4. 15 avril	- 363ème séance
5. 18 mai	- 364ème séance
6. 19 juin	- 365ème séance
7. 25 juillet	- 366ème séance
8. 28 septembre	- 367ème séance

9. 28 octobre - 368ème séance  
10. 25 novembre - 369ème séance  
11. 16 décembre - 370ème séance

-----

### III. COMITE FINANCIER

La composition de ce collège n'a pas varié au cours de l'exercice et se présentait comme suit au 31 décembre 1961 :

MM. A.de GUCHTENEERE, Directeur Général de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite  
Fr.DE VOGHEL, Vice-Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique  
G.FEYERICK, Vice-Président du Conseil d'Administration de la Banque Belgo-Congolaise

Conformément à l'article 17 du Règlement d'Ordre Intérieur, ce collège, en sa séance du 2 juin 1961, a examiné la comptabilité de l'Institut pour l'exercice 1960. Le Procès-Verbal de cette réunion ayant conclu à l'exactitude des comptes présentés, la Situation financière et le Compte de Recettes et Débours au 31 décembre 1960 ont été approuvés par la Commission en sa LXIV-ème séance.

-----

### IV. COMITE AMERICAIN

Ce Comité n'a pas tenu de réunion au cours de l'exercice et se présente dans la composition suivante :

#### Président

M. A.WETMORE, Président du Field Museum of Natural History, à Chicago

#### Membres

MM. le Docteur R.YERKES, Institute of Psychology de l'Université de Yale, à New Haven  
le Docteur L.H.WEED, Directeur de la John Hopkins University à Baltimore  
F.TRUBEE DAVISON, Président du Board of Trustees de l'American Museum of Natural History, à New-York

-----

V. FONDATION POUR FAVORISER L'ETUDE SCIENTIFIQUE DES PARCS NATIONAUX DU CONGO

Aucune modification n'est intervenue dans la composition du Conseil d'Administration qui se présentait comme suit au 31 décembre 1961 :

Président

M. M.DUBUISSON, Recteur de l'Université de Liège, jusqu'au 19 septembre 1961

Vice-Président

M. Ch.HERVY-COUSIN, Avocat honoraire à la Cour d'Appel

Membres

MM. C.CAMUS, Vice-Président du Conseil d'Administration de la  
Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur  
aux Grands Lacs Africains  
le Baron L. EMPAIN, Directeur de Homes d'Enfants  
le Comte L.LIPPENS, Bourgmestre de Knokke  
W.ROBYNS, Directeur du Jardin Botanique de l'Etat  
Ch.VANDER ELST, Docteur en Droit  
V.VAN STRAELEN, Président de l'Institut des Parcs Nationaux  
du Congo et du Ruanda-Urundi

L'arrêté royal renouvelant la présidence de M. M.DUBUISSON n'a pas encore paru.

Directeur

M. H.DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi.

Au cours de l'exercice 1961, la Fondation a perçu un revenu sur portefeuille titres de 308.205 Fr, et des intérêts sur compte en banque pour un montant de 1.185 Fr.

Le montant des subsides versés s'élève à 318.250 Fr dont les bénéficiaires sont les suivants :

M. A.CLEUTER, Dessinateur au Jardin Botanique de l'Etat, pour l'exécution de dessins destinés à illustrer la Flore du Parc National de la Garamba.

Le Comte Cl.CORNET d'ELZIUS du CHENOY, ancien conservateur au Parc National Albert, afin de lui permettre de réunir, par une méthode mécanographique, les observations et recensements d'animaux effectués au Parc National Albert, dans la plaine des Rwindi.

Rutshuru.

M. J.VERSCHUREN, Chargé de mission permanent de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi, pour lui permettre sa participation au Colloque d'Arusha avec deux représentants congolais des Parcs Nationaux, ainsi que pour couvrir les frais d'exploration et de subsistance au Parc National Albert pendant une période transitoire.

M. W.ROBYNS, Directeur du Jardin Botanique de l'Etat, en complément au subside octroyé par la décision n° 321 pour frais d'inscription au Congrès Forestier Mondial de Seattle.

M. M.BAHIZI, de Rutshuru, comme participation à ses frais de séjour à Bruxelles, à l'occasion d'un stage à effectuer dans les Parcs Nationaux des Etats-Unis.

M. R.zur STRASSEN, du Natur-Museum und Forschungs-Institut de Francfort, dans le but de lui permettre de rémunérer un assistant chargé de la préparation des Thysanoptères du Parc National de la Garamba.

M. H.BURLA, Professeur à l'Université de Zürich, pour la rémunération partielle d'un assistant chargé de la préparation des Drosophilides du Parc National de la Garamba.

M. A.HOUBEN, Chef de Service à l'Institut des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi, à titre de remerciements pour la collaboration bénévole qu'il a apportée à la Fondation pendant vingt-cinq ans, en assurant le paiement des subsides et leur comptabilisation.

M. M.POLL, Conservateur au Musée royal de l'Afrique centrale, pour la continuation de l'étude des collections ichthyologiques du Parc National de la Garamba et du Parc National de l'Upemba.

-----

## VI. PERSONNEL

### 1) Direction

M. H.DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, a assumé la direction des services en Belgique.

### 2) Personnel administratif

En raison des circonstances et la nécessité d'appliquer de sévères restrictions budgétaires, conformément aux instructions de M. le Ministre des Affaires Africaines, le préavis de licenciement avait été donné, à la date du 1er octobre 1960, à trois mem-

bres du personnel administratif métropolitain.

En 1961, en l'absence de crédits, l'Institut a été amené à poursuivre cette politique, et deux autres membres de ce personnel ont été touchés par le préavis de licenciement, respectivement les 1er novembre et 1er décembre.

Au 31 décembre 1961, la composition du cadre du personnel administratif métropolitain était la suivante :

1 Chef de Service  
1 Commis

D'autre part, tandis que M. G. DE VLEESCHAUWER, Comptable part-time, a poursuivi sa collaboration au cours de l'exercice, il a été renoncé, à la date du 30 juin, à la collaboration part-time de :

Madame la Doctoresse MANDEVILLE-RINGOET, attachée comme conseil pour le règlement des formalités entraînées par les soins de santé;

MM. C. DUPONT, Directeur Général au Ministère des Affaires Africaines, en qualité de Conseiller juridique;

Th. LAMINE, Professeur à l'Ecole Militaire, Actuaire-Conseil.

### 3) Personnel scientifique

2 Assistants-Chefs de travaux (dont un botaniste et un entomologiste)  
1 Entomologiste  
2 Entomologistes-adjoints  
1 Préparateur-technicien  
11 Préparateurs et aides-préparateurs  
17

M. E. LELOUP, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, bénéficiant d'une indemnité mensuelle jusqu'au 30 juin 1961, a continué bénévolement sa collaboration à la section scientifique.

-----

## VII. ACTIVITE GENERALE

### 1. BUDGET

Au mois de juillet, l'Institut a obtenu du Ministère du Commerce Extérieur et de l'Assistance Technique, deux douzièmes du budget réduit prévu pour l'année 1961. C'est le seul subside reçu pour

les services d'Europe, le Gouvernement de la République du Congo n'a rien versé pour ceux-ci. Par contre, au mois de juillet, ce Gouvernement a accordé un crédit de 2.300.000 Fr destiné à payer les salaires du personnel congolais du Parc National Albert et du Parc National de la Garamba. Après liquidation de trois mois de salaires, le reliquat de ce subside a été versé à un compte ouvert au nom de l'Institut mais géré par le Ministère de l'Agriculture du Gouvernement Central. D'autre part, le Gouvernement belge ayant remis, dans le même but, un montant de 1.000.000 Fr congolais, à la demande du Gouvernement de Léopoldville, cette somme a été portée au crédit de ce nouveau compte dont l'Institut n'a plus la gestion.

C'est en raison de l'existence d'avoirs et de dépenses sur lesquels l'Institut n'a plus de contrôle qu'il a été décidé de ne plus comptabiliser à Bruxelles les recettes et dépenses des stations d'Afrique. Les éléments de base, au 1er janvier 1961, ont été transmis au Gouvernement central à Léopoldville.

Il faut tenir compte de la situation extrêmement difficile dans laquelle les services de Belgique se sont financièrement trouvés. Au début de l'année, l'octroi des crédits prévus paraissait acquis et l'Institut ne reçut aucune directive qui aurait pu laisser supposer qu'il n'en serait pas ainsi. Comme les seuls crédits obtenus ne le furent qu'au mois de juillet, il est heureux que l'administration ait été menée avec une extrême prudence. Les dépenses courantes ont pu être assurées grâce aux économies réalisées en 1960 qui laissèrent subsister un reliquat au 31 décembre. D'autre part, les crédits prévus pour les services d'Europe, relatifs au dernier trimestre de 1960, versés à Léopoldville, y furent bloqués par les mesures monétaires. Par petites tranches, ces fonds purent être transférés en Belgique, mais ne le sont pas encore dans leur totalité.

La situation était devenue si critique qu'au 1er octobre l'Institut n'aurait plus été en mesure de payer son personnel, si l'intervention de l'Institut Belge pour l'Encouragement de la Recherche Scientifique Outre-Mer (IBERSOM) n'était venue à propos, permettant de poursuivre les activités scientifiques.

Mais ce n'était pas là les seules difficultés rencontrées par l'Institut, car malgré de nombreuses démarches auprès du Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur de Belgique, les crédits qui devaient être remis pour l'administration du Parc National de la Kagera, durant les 3ème et 4ème trimestres de l'année en cours, furent versés seulement fin décembre à Usumbura. A partir de la mi-novembre, le Conservateur de ce Parc National se trouvait dans l'impossibilité de payer les salaires de son personnel.

Malgré les difficultés rencontrées, une gestion attentive a permis d'éviter le recours à des emprunts. Sauf pour certains engagements notamment d'arriérés de traitements, pour lesquels un crédit sera vraisemblablement obtenu, l'Institut clôture l'exercice sans aucune dette.



## 2. RECETTES DIVERSES

Les recettes comptabilisées se montent à 2.158.417,-- Fr pour l'Europe et à 111.372,--Fr pour le Ruanda, se répartissant comme suit :

### Europe

Vente de publications	262.185,--Fr
Intérêts sur compte en banque	1.563,--Fr
Quote-part Ruanda dans frais d'administration	741.805,--Fr
Annulation réserve pour frais voyages de retour	29.124,--Fr
Transferts de notre compte à Léopoldville (budget 1960)	1.123.740,--Fr

### Afrique-Ruanda

Recettes imprévues (remboursement voyages non accomplis)	58.215,--Fr
Taxes de visites	39.200,--Fr
Vente de publications	14.457,--Fr

## 3. PUBLICATIONS

Ralentis d'abord, suspendus ensuite pendant une période de six mois en 1960 en raison de l'incertitude d'obtenir les crédits nécessaires, les travaux d'impression des études scientifiques ont été repris depuis le début de l'année 1961 à un rythme ralenti. L'IBERSOM intervenant financièrement depuis le 1er octobre, ces travaux ont repris leur rythme normal. 19 fascicules sont sortis de presse en 1961, comprenant 48 études en 1891 pages. Il est inutile de dire que, compte tenu des circonstances et de la diminution du personnel administratif, cette réalisation constitue une performance et donne une preuve de la vitalité de l'institution. Les travaux suivants ont paru au cours de l'année 1961 :

### Exploration du Parc National Albert

#### I. Mission G.F.de WITTE (1933-1935)

Fasc. 97.- 1. Perlidae (Orthopteroidea Plecoptera), by H.B.N.HYNES (Liverpool); 2. Bruchidae (Coleoptera Phytophagoidea), par J.DECELLE (Yangambi); 3. Athalia (Hymenoptera Tenthredinidae), by R.B.BENSON (London)

#### VI. Mission J.de HEINZELIN de BRAUCOURT (1950)

Fasc. 6.- J.de HEINZELIN de BRAUCOURT (Bruxelles), Le Paléolithique aux abords d'Ishango.

2ème série

Fasc. 11.- Biotopes de Haute Altitude : Ruwenzori II et Virunga. 1. Les eaux des lacs d'altitude du Ruwenzori et du Visoke, par Cécile POTVLLIEGE; 2. Bactéries anaérobies des lacs du Ruwenzori, par André-Romain PREVOT; 3. Recherches sur les bactéries pectinolytiques des lacs du Ruwenzori et des Virunga, par Paul KAISER; 4. Pouvoir lépidolytique en aérobiose de quelques prélèvements du Ruwenzori et des Virunga, par Madeleine SEBALD; 5. Analyse microbiologique à pH neutre et pH acide de deux tourbes du Ruwenzori, par Huguette de BARJAC; 6. Etude microbiologique sur des laves du Kivu, par Andrée ROCHE, Jacques POCHON, Huguette de BARJAC et Bernadette PINOIR; 7. Contribution à l'étude de la colonisation des laves du volcan Nyamuragira par les végétaux, par Alain LEONARD; 8. Observations sur la microflore et la microfaune des lacs du Ruwenzori et du Visoke, par Marcel LEFEVRE; 9. Observations concernant certains microorganismes décelés chez les Dendrohyrax du Ruwenzori, par Henri H.MOLLARET.

Fasc. 12.- 1. Pentastomidae, par J.DOUCET (Abidjan); 2. Pselaphidae, par R.JEANNEL (Paris); 3. Prioninae, par E.F.GILMOUR (Doncaster); 4. Languriidae, par A.VILLIERS (Paris).

Exploration du Parc National de la Garamba

I. Mission H.DE SAEGER, en collaboration avec P.BAERT, G.DEMOULIN, I.DENISOFF, J.MARTIN, M.MICHA, A.NOIRFALISE, P.SCHOEMAKER, G.TROUPIN et J.VERSCHUREN (1949-1952).

Fasc. 19.- 1. Perlidae (Orthopteroidea Plecoptera), by H.B.N.HYNES (Liverpool); 2. Anthribidae (Coleoptera Rhynchophora), von P.WOLFRUM (Ohrdruf, Thüringen); 3. Meloidae (Coleoptera Heteromera), von Z.KASZAB (Budapest).

Fasc. 20.- 1. Meenoplidae (Hemiptera Homoptera), par H.SYNAVE (Bruxelles); 2. Fulgoridae (Homoptera Fulgoridea), par H.SYNAVE (Bruxelles); 3. Sphecidae Subfam. Sphecinae, Pemphredoninae, Crabroninae (Hymenoptera Sphecoidea), par J.LECLERCQ (Gembloux).

Fasc. 21.- 1. Cestodes, par J.G.BAER (Neuchâtel) et A.FAIN (Anvers); 2. Euaesthetinae (Coleoptera Polyphaga Fam. Staphylinidae), by D.H.KISTNER (Chicago); 3. Lamiinae (Coleoptera Phytophagoidea), par S.BREUNING (Paris); 4. Onthophagini (Coleoptera Polyphaga), von G.FREY (Tutzing bei München); 5. Tabanidae (Diptera Brachycera) par M.LECLERCQ (Liège).

- Fasc. 22.- A.VILLIERS (Paris), Languriidae (Coleoptera Clavicornia).
- Fasc. 23.- P.VANSCHUYTBROECK (Bruxelles), Toxopodinae, Sepsidae (Diptera Tetanoceridae).
- Fasc. 24.- 1. Acari, by G.W.KRANTZ (Corvallis); 2. Hispinae, von E.UHMANN (Stollberg); 3. Bibionidae and Dorilaidae, by D.E.HARDY (Honolulu).
- Fasc. 25.- R.D.POPE (London), Colydiidae (Coleoptera Clavicornia).

Exploration du Parc National de l'Upemba

I. Mission G.F. de WITTE, en collaboration avec W.ADAM, A.JANSENS  
L.VAN MEEL et R.VERHEYEN (1946-1949).

- Fasc. 60.- 1. Genre Heliocopris (Coleoptera Polyphaga Fam. Scarabaeidae), par A.JANSENS + (Bruxelles); 2. Athalia (Hymenoptera Tenthredinidae), by R.B.BENSON (London); 3. Psenini (Hymenoptera Sphecoidea Pemphredoninae), par J.LECLERCQ (Gembloux); 4. Key of the genera of Proctotrupidae of the World with description of one new genus, by L.MASNER (Praha).
- Fasc. 61.- J.VERBEKE (Bruxelles), Sciomyzidae (Diptera Brachycera Malacophaga).
- Fasc. 62.- S.JACQUEMART (Bruxelles), Trichoptera.
- Fasc. 63.- 1. Eucnemidae y Throscidae, por A.COBOS (Almeria); 2. Cassidinae, by S.SHAW (Coventry); 3. Fulgoridae, par H.SYNAVE (Bruxelles); 4. Oxynopterinae, par L.LAURENT et E.TAMINIAUX (Gembloux).
- Fasc. 64.- R.F.INGER and H.MARX (Chicago), The Food of Amphibians.

Publications séparées

Beobachtungen an Giraffen in Zoologischen Gärten und freier Wildbahn, von D.BACKHAUS (Frankfurt/Main).

L'étude de M. K.CURRY-LINDAHL, de Stockholm, "Contribution à l'étude des Vertébrés terrestres en Afrique tropicale", aurait dû sortir de presse au mois de décembre. Une déféctuosité apparue dans le papier en a retardé la publication. Ce fascicule portera néanmoins le millésime de 1961.

Au 31 décembre 1961, l'Institut avait à son actif 271 publications comptant 29.089 pages et 1.549 planches hors texte, parmi lesquelles figurent 438 études scientifiques.

3.695 espèces nouvelles ont été décrites dans ces publications.

La vente des publications de l'Institut, comprenant les ouvrages scientifiques, les cartes postales et les agrandissements en phototypie, a atteint les chiffres suivants :

Europe	262.185,--Fr	) au total : 276.642,--Fr.
Ruanda	14.457,--Fr	

#### 4. ICONOGRAPHIE

Une abondante documentation photographique a été réunie par M. J.VERSCHUREN, tant en noir qu'en couleurs, en relation avec ses observations. L'auteur doit encore remettre ses notes pour permettre le classement de ces documents.

Au 31 décembre 1961, l'inventaire des clichés photographiques s'élève à 61.007 documents en différents formats, parmi lesquels 50.318 photographies en noir et 10.689 en couleurs.

#### 5. TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Au cours de l'année 1961, les techniciens ont été attachés, en ordre principal, à la mise en ordre d'étude du matériel entomologique recueilli, à plus de 1.500 m., dans les régions d'altitude des secteurs nord du Parc National Albert (Ruvenzori et Tshiaberi-mu, ainsi que dans la région des grottes du mont Hoyo). Il a été ainsi monté 51.697 insectes divers et étiqueté 62.500. D'autre part, 77.114 exemplaires, déjà préparés, étaient triés par famille, portant ainsi à 191.311 le nombre d'exemplaires manipulés préalablement à leur étude.

Le très grand intérêt présenté par les ectoparasites en raison de leur rôle possible dans l'étiologie des maladies humaines, animales et végétales, a incité à procéder à des recherches minutieuses sur les matériaux déjà recueillis. Ainsi, 790 mammifères et 138 oiseaux ont été examinés. Les parasites obtenus, appartenant à 18 groupes ou familles, ont été mis en alcool dans 2.041 tubes.

Il a été trié 125 tubes contenant les récoltes effectuées à l'appareil de Berlèse dans les secteurs nord du Parc National Albert, tandis que le délicat triage des récoltes de plancton, en provenance des Parcs Nationaux Albert et de la Garamba, était poursuivi.

Pour les Vertébrés, la préparation de 42 crânes de Muridés a été achevée ainsi que celle de 108 squelettes d'oiseaux, pendant que la préparation de 243 squelettes d'oiseaux était entamée.

Les mollusques fossiles et récents, ainsi que des collections de Nématodes ont fait l'objet d'un long travail de mise en ordre et d'étiquetage.

Une importante manipulation a été requise par le partage de 297.737 insectes de diverses origines dont l'étude est terminée.

Le service technique a également été amené à effectuer une importante manutention de matériaux partant à l'étude chez des spécialistes ou en revenant. Les collections de Coprini et d'Endomychiidae, rentrées après étude, ont dû être complètement examinées pour une remise en état. Les collections à sec et en alcool, tant d'insectes que de vertébrés et d'invertébrés, ont reçu les soins habituels de conservation.

Des collections d'insectes, de mammifères, de batraciens et d'échantillons de sol ont été envoyées pour étude à 11 spécialistes. L'envoi de batraciens au Docteur R. LAURENT, à l'Université de Harvard, était particulièrement important : il se composait de plus de 10.000 batraciens contenus dans 42 cruches.

Après l'avoir étudié, 18 spécialistes belges et étrangers ont renvoyé du matériel. Au cours de l'année, 24 manuscrits ont été déposés pour être mis à l'impression.

Parmi les anciens chargés de mission de l'Institut, M. G.F. de WITTE, Conservateur honoraire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, M. J. de HEINZELIN de BRAUCOURT, Professeur à l'Université de Gand, M. J. LARUELLE, Conservateur du Musée de Géologie de l'Université de Gand, le Professeur Th. SAHAMA, de l'Institut de Géologie d'Helsinki, M. X. MISONNE, Professeur à l'Université Lovanium à Léopoldville, MM. V. ADAM et L. VAN MBEEL, de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, poursuivent l'étude des matériaux qu'ils ont recueillis.

La collaboration avec l'Institut Pasteur de Paris s'est poursuivie et s'est traduite par un important travail du Professeur P. KAISER, intitulé "Etude de l'activité pectinolytique du sol et d'autres substrats naturels".

Quelque 92 collaborateurs belges et étrangers détiennent du matériel dont ils ont entrepris l'étude. La recherche d'autres collaborateurs a été momentanément tenue en suspens en raison des circonstances, mais sera reprise en 1962.

Outre l'étude des collections provenant des Parcs Nationaux du Congo (Coléoptères, Diptères, Hémiptères), le personnel spécialisé de la Section entomologique s'est consacré à l'étude de matériaux confiés par les institutions scientifiques étrangères suivantes : Institut français d'Afrique Noire, Musée Frey, Musée du Dundo, Ecole normale supérieure de Paris, Office de la Recherche scientifique des Territoires d'Outre-Mer, à Madagascar. D'autres études ont été réalisées pour la Stuttgarter Beiträge zur Naturkunde et les correspondants MAMEY de l'île Maurice et LINNAVUORI d'Helsinki.

## 6. MISSIONS SCIENTIFIQUES

Aucune mission de recherche ou d'exploration n'a pu être entreprise.

## 7. PROPAGANDE

### a) Conférences et Congrès

A l'invitation de la "Royal Dublin Society", M. W. ROBYNS, Directeur du Jardin Botanique de l'Etat, Membre du Comité de Direction et Secrétaire de la Commission, a donné, devant une nombreuse assistance, deux conférences sous le titre "The Congo National Parks". Il a présenté à cette occasion le film "Eden sauvage" ainsi que des diapositives appartenant à l'Institut.

M. R. BOUILLENNE, Directeur de l'Institut et du Jardin Botaniques de l'Université de Liège, a donné une conférence sur les Parcs Nationaux du Congo, avec projection du film "Eden sauvage", le 12 mai, pour les étudiants de 1ère et de 2ème années de licence en sciences botaniques de l'Université de Liège.

M. Ch. VANDER ELST, Membre du Comité de Direction et de la Commission, a représenté l'Institut au Colloque sur la Conservation de la Nature en Afrique, qui s'est tenu à Arusha (Tanganyika Territory) du 6 au 13 septembre.

M. J. VERSCHUREN, chargé de mission permanent, a également assisté à ce Colloque où il s'était rendu en compagnie de M. A. MBURANUMWE, Directeur du Parc National Albert. La Fondation pour favoriser l'Etude scientifique des Parcs Nationaux du Congo était intervenue pour assurer les frais de voyage à Arusha.

### b) Documentation

M. J. VERSCHUREN a fourni à l'Agence Belge un article relatant la situation au Parc National Albert. Ce texte a été repris par plusieurs quotidiens belges.

Il a en outre fourni au "Soir Illustré" le texte ainsi que les documents photographiques d'un reportage sur le Parc National Albert.

M. H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, a publié dans la revue des "Éditions du Soleil Levant" deux articles sur l'oeuvre accomplie par l'Institut des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi.

Un troisième article, du même auteur, intitulé "Que deviennent les Parcs Nationaux du Congo" a été rédigé à l'intention de la revue "Ardenne et Gaume" et paraîtra au début de 1962.

Dans les archives de l'Institut de Botanique de l'Université de Liège, sous la signature de M. le Professeur R. BOUILLENNE, membre de la Commission, a paru un article intitulé "A propos des Parcs Nationaux du Congo Belge".

M. K. CURRY-LINDAHL, Directeur de la Section des Sciences naturelles au Musée de Stockholm, collaborateur de l'Institut, a publié dans le "Svenska Dagbladet" un article dans lequel il défend l'oeuvre réalisée par les Belges au Congo.

Une note sur l'activité de l'Institut a été publiée par M. le Colonel C.L. BOYLE, Secrétaire de la Fauna Preservation Society, dans la revue "Oryx", d'après les extraits du Procès-Verbal de la LXIIIème séance de la Commission, sur la situation dans les Parcs Nationaux du Congo.

La revue "Nature" a publié sous le titre "Les grands Mammifères du Parc National Albert" un article illustré, par Roger DAJOZ, dont la matière a été puisée dans l'ouvrage "Introduction à l'Ecologie des Ongulés du Parc National Albert", par F. BOURLIERE et J. VERSCHUREN.

Des documents photographiques ont été mis à la disposition de la revue "Life" et de la "Chantecleer Press".

## 8. REPRESENTATION

En suite à la demande formulée par M. le Ministre de l'Agriculture du Gouvernement Central, MM. C. EVRARD, Professeur à l'Université Lovanium, et J. VERSCHUREN, Chargé de mission permanent, ont été proposés pour représenter l'Institut au sein de la Commission de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo.

## 9. DIVERS

### Situation de l'Institut

La situation de l'Institut se caractérise par une absence totale de directives en ce qui concerne son sort futur. Cette situation se complique par l'absence de ressources. Les crédits budgétaires habituels ne sont pas versés par le Gouvernement de la République du Congo et l'Institut ne paraît plus pouvoir compter sur une intervention directe du Gouvernement belge hors les subsides accordés pour le Parc National de la Kagera qui ne sont pas obtenus sans difficultés.

Certains crédits ont été versés par le Gouvernement central pour faire face au paiement des salaires du personnel congolais. Toutefois cette intervention s'est effectuée indépendamment de l'Institut.

Devant cette situation, il convenait de réduire les activités administratives de l'Institut aux stricts besoins du Parc National de la Kagera et de certaines relations extérieures. Toutefois, l'importance des matériaux en cours d'étude et à étudier imposait de sauver une activité scientifique que le Gouvernement du Congo n'est pas en mesure de supporter actuellement. Tout devait aussi être tenté pour sauver une activité contribuant largement au rayonnement de la Science des deux pays et à la réputation des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi dans le monde.

C'est grâce à la création d'une institution belge, "l'Institut Belge pour l'Encouragement de la Recherche Scientifique Outre-Mer" que cette oeuvre peut être poursuivie.

Le 30 septembre, était signé un protocole entre cette institution et l'Institut des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi, par lequel, à dater du 1er octobre 1961, les dépenses entraînées par les activités scientifiques de ce dernier étaient prises en charge. Cette disposition permettait de maintenir au travail 20 membres spécialisés du personnel y compris le biologiste J. VERSCHUREN, Chargé de mission permanent.

Dans le cadre de cet accord, l'IBERSOM est intervenu, pour la période du 1er octobre au 31 décembre 1961, pour un montant de 1.118.995 Fr, se répartissant comme suit :

personnel (traitements, pensions, etc...)	850.239,--Fr
impression des études	255.935,--Fr
travaux d'intérêt scientifique	12.821,--Fr

D'un autre côté, une disposition venait modifier la structure de l'Institut. A la date du 18 février 1961, en effet, l'Ordonnance n° 100/55 du Gouvernement du Katanga créait l'Institut des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles du Katanga.

L'Institut se trouvait ainsi amputé du Parc National de l'Upemba, sur lequel les Collèges directeurs perdaient leurs prérogatives.

M. V.VAN STRAELEN, Président de l'Institut, M. Ch.VANDER ELST, Membre du Comité de Direction, et M. P.MARLIER, ancien Conservateur du Parc National de l'Upemba, étaient néanmoins sollicités de faire partie de la Commission scientifique de la nouvelle institution.

L'année 1961 voit ainsi se consacrer le démembrement d'une institution dont les buts imposaient au contraire une unité d'action seule capable d'assurer la pérennité d'une grande oeuvre de protection de la Nature.



B. AFRIQUE  
-----

VIII. ACTIVITE GENERALE - CONGO

La modification et la réduction du cadre du personnel dans les stations d'Afrique, la situation politique aussi, ont considérablement réduit les activités en Afrique.

L'attribution normale des crédits nécessaires au fonctionnement des Parcs Nationaux a été perturbée ce qui, inévitablement, a entraîné une répercussion profonde sur ces activités également.

Comme on peut le comprendre, les visiteurs sont rares. L'activité touristique est donc pratiquement nulle. D'autre part, les activités scientifiques habituelles ont dû être suspendues.

Bien qu'à plusieurs reprises des renseignements aient été fournis aux services du Gouvernement à Léopoldville, il n'existe pas de contacts directs, pas plus d'ailleurs qu'avec les Gouvernements des Provinces.

Dans le cadre des relations avec les autorités congolaises, il convient cependant de signaler les entrevues suivantes qui ont eu lieu au siège de l'Institut au cours du 1er semestre :

M. MULUDI KI, Attaché de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et M. VAN PEE, le 20 mars 1961.

M. KILONDA, Ministre de l'Agriculture du Katanga, accompagné de MM. KALUME et MICHEL, Attachés de Cabinet, le 19 avril 1961.

MM. KOKA et HEYMANS, Attachés de Cabinet du Ministre de l'Agriculture du Gouvernement central, le 25 avril 1961.

1. Parc National Albert

Après certaines modifications intervenues dans les attributions du personnel M. A. MBURANUMWE envoyait, au mois de mai, les rapports des mois de janvier, février et mars.

Ensuite les rapports sur l'administration du Parc National Albert n'ont plus été transmis. Au mois de juillet, un délégué du Gouvernement central était envoyé pour assurer le paiement des salaires du personnel. Un incident survenu à cette occasion semble être à l'origine de la rupture des contacts qui ont été complètement interrompus depuis lors. Tout laisse supposer que l'administration se poursuit comme auparavant, mais les renseignements font défaut qui permettraient de connaître l'état réel de la situation.

Le camp de la Rwindi reste parfaitement tenu comme a pu le constater, en septembre, M. Ch. VANDER ELST, Membre du Comité de Direction, qui s'y est rendu à l'occasion d'un voyage dans l'Est africain.

Le Conservateur-adjoint congolais de la Station de Mutsora est le seul à avoir fait parvenir ses rapports mensuels à peu près régulièrement. D'après ces rapports, on peut constater une forte augmentation du braconnage, plus particulièrement de la part des Bashu, dans la région ouest de ces secteurs. Le personnel paraît faire son possible pour rester maître de la situation.

La réinstallation de pêcheries dans les secteurs nord du Parc National Albert a, comme on pouvait s'y attendre, des répercussions désastreuses sur la conservation des associations naturelles. Réalisée au profit de quelques-uns, avec des moyens rudimentaires qui entraînent un taux élevé de déchets, la pêche, dans ces conditions, est antiéconomique et compromet l'avenir en ne préservant pas les frayères. Les camps de pêcheurs réinstallés dans le Parc National deviennent inévitablement des villages avec toutes les incidences que cela comporte : excavations, prélèvements de matériaux, coupes de bois, feux, introduction de plantes et d'animaux domestiques.

On doit rappeler ici que sans cesse l'Institut a lutté avec énergie pour s'opposer à la réinstallation de pêcheries dans le Parc National Albert. Il convient également de souligner qu'il ne porte aucunement la responsabilité de la situation actuelle considérée comme totalement incompatible avec les buts pour lesquels un Parc National est créé.

Des quatre Parcs Nationaux, le Parc National Albert est donc celui sur lequel l'Institut a le moins d'information. Ce manque de contact a ainsi privé l'Institut de son rôle de conseiller dans les nombreux problèmes qui, inévitablement, doivent se présenter pour l'administration de cette vaste réserve naturelle.

## 2. Parc National de la Garamba

Le Conservateur du Parc National de la Garamba, M. A.ORY, est rentré en congé fin de terme avec l'accord des autorités congolaises de la Province orientale et du Gouvernement central. En son absence, son assistant, M. F.MIESSE, a poursuivi l'administration de ce Parc National avec pour adjoint M. DIMOLEYELE.

Par suite des difficultés éprouvées pour le ravitaillement en carburants et l'entretien du charroi, les déplacements de surveillance sont forcément réduits. L'entretien des pistes qui se faisait par des moyens mécaniques est également rendu difficile voire impossible. C'est cependant à la surveillance que l'activité se résume.

Certains éléments subversifs du personnel ont dû être éliminés et dans cette action le Conservateur a obtenu l'entier appui des autorités locales qui n'ont cessé de se montrer très compréhensives. Le restant du personnel est resté, sans désespérer, fidèle à ses fonctions.

Sans être nombreux, les délits de chasse sont cependant plus fréquents que jadis. Certains indices de braconnages commis par les Soudanais ont encore été relevés, bien que les autorités soudanaises aient apporté une attention toute particulière à la protection du Parc National en zone frontrière. Les grandes incursions de braconniers qui se produisaient il y a quelques années n'ont plus été observées. La réserve de faune, constituée sur le territoire du Soudan, le long de la limite du Parc National de la Garamba, paraît avoir une heureuse influence à ce point de vue.

Les travaux de construction ont été réduits à l'aménagement de postes de surveillance au moyen de matériaux provisoires et aux travaux habituels d'entretien.

Toutes les observations climatologiques, ainsi que celles sur la faune et la végétation sont réalisées comme auparavant.

Deux prêts de 100.000 Fr, obtenus par le Conservateur ff. auprès d'un commerçant de la région, ont permis de payer partiellement les salaires du personnel congolais, mais la situation, au point de vue financier, était, suivant les dernières informations, à nouveau devenue critique.

Son congé terminé, M. le Conservateur A.ORY a manifesté son désir de rejoindre son poste. Des démarches ont été entreprises dans ce but et les autorisations nécessaires ont été accordées par les autorités du Gouvernement central et celles de la Province orientale. M. ORY est reparti le 30 décembre. Il est passé par Léopoldville afin de prendre contact avec les autorités du Gouvernement central.

### 3. Parc National de l'Upemba

Le Gouvernement du Katanga a nommé M. A. BOURY, Conservateur du Parc National de l'Upemba. M. BOURY faisait partie du cadre du personnel de l'Institut en qualité de conservateur-adjoint et était rentré en Belgique en avril 1960. Au début de 1961, il avait contracté un engagement pour le Katanga.

D'autre part, M. J. de WILDE, Conservateur, recevait signification du terme mis d'office à sa carrière au Katanga à l'expiration de son congé.

Depuis le départ du Conservateur en titre, M. P. MARLIER, seuls deux rapports d'activité ont été adressés à Bruxelles. Ces rapports sont peu circonstanciés et renseignent mal sur la situation. On peut toutefois en conclure que la moitié occidentale du Parc National est occupée par les Baluba et que, par conséquent, cette région paraît irrémédiablement perdue du point de vue de la conservation de la Nature.

Le restant du Parc National paraît assez bien surveillé. Une recrudescence du braconnage est toutefois signalée en bordure des chefferies Tomombo et Mokabe Kasari.

Le nouveau Conservateur ne dit pas s'il obtient les crédits nécessaires au fonctionnement des deux stations. Il réalise pourtant un gros effort pour équiper les stations en vue de l'accueil des visiteurs, mais dit-il "avec des solutions de fortune comme il n'obtient aucun crédit gouvernemental". Un camp pour visiteurs comprenant 3 huttes rondes de 4 lits et les annexes a été construit dans les deux stations de Lusinga et de Kayo. Une piste de liaison entre les deux stations est en cours de construction, tandis que plusieurs autres pistes sont aménagées dans l'intention de faciliter la circulation des visiteurs. Du 15 août au 13 septembre, la station de Lusinga a reçu 27 visiteurs.

Au titre de membre de la Commission scientifique de l'Institut des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles du Katanga, M. V. VAN STRAELEN a reçu un rapport général sur l'activité au cours de l'année 1961 établi par le Conservateur M. A. BOURY.

Les tendances, que manifeste ce rapport, d'abandonner les concepts de conservation, qui avaient été suivis avec succès auparavant, sont désapprouvées. Ces tendances visent à se concentrer sur un développement du tourisme qui ne peut, surtout dans les circonstances actuelles, que se réaliser au détriment des activités primordiales de surveillance. Elles visent également à l'abandon de la politique d'opposition aux feux de brousse et dénotent une ignorance des techniques de conservation dont les conséquences peuvent être graves et irréversibles.

#### IX. ACTIVITE GENERALE - RUANDA

##### 1. Parc National de la Kagera

Suite à la démission, pour motifs personnels, de son assistant. M. D. PHILIPPET, à la date du 31 mars, le Conservateur du Parc National de la Kagera, M. G. DE LEYN, est resté seul pour assurer l'administration.

Deux candidats ruandais au poste de conservateur ont effectué un stage à la station de Gabiro. L'un d'entre-eux, M. A. GAKARAMA, élève à l'Ecole d'Assistants agricoles de Kisiguro, reçoit une formation accélérée en vue de lui permettre de remplacer le Conservateur lorsque celui-ci prendra un congé en Europe au début de l'année 1962.

Rien de particulier n'est signalé au sujet de la faune. Pourtant il semblerait que, des six rhinocéros réintroduits, certains auraient quitté la région dans laquelle ils vivaient d'une façon très sédentaire, pour migrer vers le Sud, où la topographie du terrain et la densité de la végétation rendent les observations plus difficiles. Un garde a été gravement blessé par un buffle.

La situation a été assez normale au Parc National de la Kagera durant toute l'année. De l'avis du Conservateur, le braconnage, qui a toujours été intense, aurait manifesté une régression en raison de l'inquiétude provoquée par la situation politique régnant dans le pays. Il signale de fréquentes incursions de terroristes dans les villages des régions voisines du Parc National.

## 2. Parc National Albert

La situation de la fraction ruandaise du Parc National Albert semble s'être aggravée. Les autorités n'ont pas été en mesure de s'opposer à l'envahissement de la réserve naturelle intégrale par les pasteurs ruandais et leur bétail. La pénétration de ceux-ci s'est accentuée confirmant les appréhensions formulées précédemment sur le sort du sanctuaire des gorilles.

Dépendant antérieurement de la station de Rumangabo, cette région, qui en était relativement proche, était plus facilement surveillée et le personnel de surveillance pouvait être régulièrement contrôlé. Actuellement, la séparation survenue entre le Congo et le Ruanda-Urundi a rendu cette partie du Secteur du Mikeno administrativement dépendante de la station de Gabiro, distante de 300 km. Le temps et les moyens ont fait défaut pour créer un centre chargé de l'administration de cette région sous l'autorité d'un conservateur-adjoint. Actuellement une équipe de 9 gardes assure la surveillance du secteur mais son activité ne peut être contrôlée qu'occasionnellement et il est certain que cette surveillance pâtit d'une dépendance trop étroite du personnel aux populations locales.

Il est à souhaiter que les nouvelles autorités responsables du Rwanda, récemment mises en place, comprennent l'importance et la valeur de la réserve des volcans et auront à coeur d'en assurer la conservation en prenant les mesures de protection qui s'imposent d'urgence.

## X. ACTIVITES SCIENTIFIQUES

M. J.VERSCHUREN, Chargé de mission permanent au Parc National Albert, a poursuivi ses observations éthologiques et écologiques sur les Ongulés, tandis qu'il continuait ses investigations sur la faune des petits mammifères. Il a effectué deux envois de matériaux d'étude dont un seul est parvenu jusqu'à présent.

De son côté, M. G.TROUPIN, Docteur en Sciences botaniques, attaché à l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale, a continué le classement des matériaux qu'il a recueillis au Parc National de la Kagera.

Les observations météorologiques paraissent être poursuivies dans toutes les stations. En tout cas, elles le sont au Parc National de la Garamba et au Parc National de la Kagera. Dans ceux-ci se poursuivent également les observations sur la végétation et la faune.

On ignore si la station séismologique de Rumangabo fonctionne toujours. Dans le cours de l'année, du personnel de l'IRSAC avait encore vérifié l'état des appareils, ce qui laisse supposer une continuation des enregistrements.

Il est à noter que, si les observations éco-climatologiques effectuées dans les Parcs Nationaux ne s'intègrent plus dans un ensemble, elles n'en conservent pas moins leurs valeurs pour les études climatologiques ultérieures.

## XI. CONSIDERATIONS GENERALES

Incontestablement l'indépendance congolaise a touché l'Institut dans ses oeuvres vives. Après dis-huit mois, la situation est toujours floue et l'on peut mal préciser quelle sera l'organisation future d'une institution qui cependant par définition est écartée des agitations politiques et des considérations d'ordre économique.

Jusqu'à présent, c'est dans sa structure que l'Institut est touché plutôt que dans les raisons de son existence. Il y a certainement lieu de se réjouir à la constatation que l'outil est resté intact à travers les vicissitudes subies par le jeune Etat congolais. Sauf au Parc National de l'Upemba, où la réoccupation d'une partie du territoire par des populations a détruit l'espoir d'y voir conservé la végétation et la faune, le Parc National Albert et le Parc National de la Garamba se trouvent maintenus dans les conditions antérieures. Une restriction est à faire à propos de la réinstallation de pêcheries au Parc National Albert dont l'incidence sur les milieux naturels est certainement profonde.

Au Ruanda, on ne peut prévoir encore quelle sera la répercussion de l'indépendance prochaine sur la conservation du Parc National de la Kagera. Quant à la partie ruandaise du Parc National Albert, déjà gravement atteinte au cours des dernières années, rien ne permet d'espérer, pour le moment, qu'elle puisse être sauvée d'une totale destruction.

Si la conservation des Parcs Nationaux est liée aux moyens financiers indispensables à leur administration, car une surveillance sévère en est la base même et cette surveillance doit être rémunérée, un autre aspect capital de cette conservation est la connaissance des techniques dont la biologie fournit les fondements. L'ignorance des principes de base, que seules une longue expérience et de larges connaissances de la biologie permettent d'acquérir, constitue probablement la menace la plus grave à laquelle les Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda sont exposés dans l'avenir.

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO ET DU RUANDA-URUNDI

---

R U A N D A

---

SITUATION FINANCIERE  
AU 31 DECEMBRE 1961

---

A c t i f

Banque Belgo-Congolaise, Bruxelles, notre compte chèques	3.665,--
Caisse station Kagera (francs)	1.335.001,--
Caisse station Kagera shillings : 3.738,40	26.281,--
Comptes débiteurs divers	4.520,--
	<hr/>
	1.369.467,--
	<hr/>

P a s s i f

Fonds de Prévoyance (ASBL "Sécurité et Prévoyance")	18.845,--
Comptes créditeurs divers	67.139,--
Solde créditeur	1.283.483,--
	<hr/>
	1.369.467,--
	<hr/>

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO ET DU RUANDA-URUNDI

---

R U A N D A

---

COMPTE DE RECETTES ET DEBOURS  
AU 31 DECEMBRE 1961

---

D é b o u r s

Frais d'administration Europe		4.642,--
Quote-part dans frais administration IPNC Bruxelles		741.805,--
<u>Frais gestion d'Afrique</u>		1.477.677,--
- Personnel européen	546.428,--	
- Pensions et allocations familiales	73.434,--	
- Voyages Personnel	21.852,--	
- Gardes	740.706,--	
- Inspections (brousse)	66.974,--	
- Assurances	13.500,--	
- Frais d'administration	14.783,--	
<u>Aménagement Afrique</u>		364.791,--
- Travailleurs	328.907,--	
- Matériel et matériaux	35.884,--	
<u>Constructions Afrique</u>		17.805,--
- Travailleurs	16.617,--	
- Matériel et matériaux	1.188,--	
Matériel et mobilier Afrique		1.799,--
Représentation et propagande		9.010,--
Véhicules		152.521,--
		-----
		2.770.050,--
Solde créditeur		1.283.483,--
		-----
		4.053.533,--
		=====

R e c e t t e s

Subventions reçues		3.135.000,--
Reprise de l'Encaisse au 31/12/1960 de la station PNK (Institut)		806.661,--
Recettes imprévues Afrique		58.215,--
Taxes de visites Afrique		39.200,--
Vente de publications Afrique		14.457,--
		-----
		4.053.533,--
		=====



INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO ET DU RUANDA-URUNDI

---

RAPPORT DE SECRETARIAT

---

Extrait de l'inventaire au 1er janvier 1962 des Matériel et Mobilier, Bibliothèque, Publications et Documentation iconographique, Documentation photographique, Matériel et Instruments scientifiques des services d'Europe de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi.

-----

1. Matériel et Mobilier (prix d'achat ou estimé)	1.239.488,--
2. Bibliothèque	125.133,35
3. Publications et documentation iconographique	4.185.833,25
Publications (prix de revient) dont clichés simili et au trait réutilisables	3.974.621,47
Agrandissements en phototypie et cartes postales (prix de revient)	<u>211.211,78</u>
4. Documentation photographique	7.372.774,86
Epreuves, agrandissements	443.344,76
Négatifs photographiques (évalués forfaitairement à 100 Fr l'unité)	6.100.700,--
Films cinématographiques (évalués forfaitairement compte tenu des subsides accordés)	<u>828.730,10</u>
5. Matériel et instruments scientifiques	280.567,65
	<u>13.203.797,11</u>
	=====